

MARCHÉ

Gros bovins finis : Difficulté à la reconduction des cours dans un marché malgré tout équilibré en gros bovins à la faveur d'une offre sans excès.

- Bovins maigres : Cours reconduits.

POLITIQUES

Après le Parlement, c'est maintenant le Conseil Européen qui annonce qu'il ne se prononcera pas sur la prochaine PAC avant les élections européennes. Malgré l'insistance de la Commission à avancer, le Parlement et le Conseil estiment que le flou est trop important, notamment en termes budgétaires, pour émettre des propositions d'amélioration concrètes.

SANITAIRE

FCO : le vaccin bivalent 4-8 de MERIAL est actuellement en cours de distribution dans les centrales vétérinaires et sera accessible à la commande des vétérinaires dès ce lundi 25 mars. La mise en place de l'immunité intervient trois semaines après la primovaccination et la durée de l'immunité est d'un an après cette primovaccination.

MISE EN ŒUVRE D'ELEVEUR & ENGAGE

« Éleveur & engagé » : Pour alimenter nos réseaux sociaux, n'omettez pas de nous faire parvenir des photos, car la saison s'y prête avec les premières mises à l'herbe.

BON POINT

A la Présidence de la République française qui rappelle les conditions auxquelles l'ouverture de négociations commerciales entre l'UE et les USA doivent être conditionnées : exclusion de l'agriculture, des conditions de production identiques en matière d'exigences climatiques et réciprocité d'ouverture des marchés publics.

EN REGION

La Section Bovine du Maine-et-Loire se réunit avec les Présidents des Organisations de Producteurs intervenant sur le département pour échanger sur l'application de la Loi EGALIM et du Plan de Filière viande bovine et débattre de leur stratégie à court, moyen et long terme.

FAIT DE LA SEMAINE

Alors que tous les signaux sont au vert sur le marché européen du veau de boucherie avec notamment des signes de reprise de la consommation et des prix, le marché français demeure en berne... Les cours continuent de baisser... Une situation qui aura des répercussions sur le montant des prestations versées aux éleveurs...

CHIFFRE DE LA SEMAINE

69,80 €
C'est le montant de l'aide couplée au veau sous la mère labellisé (et bio via OP) pour la campagne 2018. L'aide pour les veaux labellisables s'établit à 47,90 €